

Plan d'études  
Master

Master  
Programme d'études secondaires (30 crédits ECTS)

2026

**Index**

<b>1. Bases légales</b> .....	1
<b>2. Description du programme</b> .....	1
<b>3. Objectifs de formation</b> .....	1
<b>4. Début et durée des études</b> .....	1
<b>5. Langues d'enseignement</b> .....	1
<b>6. Organisation générale</b> .....	2
<b>7. Description des modules</b> .....	2
<b>8. Modalités d'évaluation</b> .....	4
<b>9. Reconnaissance d'ECTS</b> .....	5
<b>10. Entrée en vigueur et mesures transitoires</b> .....	5

## **1. Bases légales**

Le présent plan d'études s'appuie sur le *Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines* (règlement BA/MA lettres) ainsi que sur les *Directives du 7 novembre 2019 concernant la reconnaissance des prestations d'études antérieures* (Directives reconnaissances) de la Faculté des lettres et des sciences humaines.

## **2. Description du programme**

Le programme d'études secondaires au niveau Master en Psychologie permet aux étudiant·e·s inscrit·e·s dans d'autres programmes approfondis que la psychologie d'acquérir des connaissances spécialisées et approfondies dans certains domaines de la psychologie et d'appliquer ces savoirs à des domaines variés du comportement humain. Ce programme est composé d'un module abordant différentes thématiques générales en psychologie (15 ECTS) et d'un module à choix (15 ECTS).

### **2.1. Conditions d'admission**

Détenir un diplôme de niveau Bachelor attestant de la validation d'un minimum de 60 ECTS en psychologie. Le Département de Psychologie n'offre aucun programme de passerelle permettant d'acquérir d'éventuels ECTS manquants.

## **3. Objectifs de formation**

- Dans les études, l'accent est placé de sorte que les présupposés de chaque étudiant·e soient activement confrontés de manière argumentée à la psychologie scientifique.
- Les étudiant·e·s sont capables d'évaluer le comportement et la pensée humains d'après l'état des connaissances scientifiques actuelles. Elles et ils examinent les motivations des comportements et prennent en considération l'interaction sociale et l'influence des valeurs propres sur l'évaluation des comportements.
- La littérature scientifique est abordée de manière critique au vu des débats les plus actuels dans la discipline.

## **4. Début et durée des études**

Les étudiant·e·s peuvent débuter ce programme de Master soit au semestre d'automne soit au semestre de printemps. Nous recommandons cependant de le commencer au semestre d'automne. En parallèle au programme d'études approfondies, il dure au moins quatre semestres à plein temps. La durée des études est limitée à trois fois le nombre de semestres requis dans le plan d'études, soit 12 semestres maximum.

## **5. Langues d'enseignement**

Les unités d'enseignements sont offertes en français, en allemand ou en anglais. L'évaluation d'une unité d'enseignement se fait dans sa langue d'enseignement. C'est pourquoi il est conseillé d'avoir une bonne compréhension écrite et orale ainsi que d'être capable de s'exprimer dans ces langues par écrit et par oral en vue de l'évaluation.

## **Mention « bilingue »**

Il n'est pas possible d'obtenir de mention bilingue dans le cadre du programme d'études secondaires en psychologie.

## **6. Organisation générale**

Les unités d'enseignement sont organisées sous forme de module. Elles peuvent être soit données à une fréquence hebdomadaire, soit condensées sous forme de cours-bloc. Le choix des unités d'enseignements dans chaque module d'enseignement est libre (excepté l'unité d'enseignement obligatoire « Statistics with R » dans le module à choix « Fondements en neurosciences cognitives »). L'offre des unités d'enseignement par module est publiée chaque année sur le site internet du Département.

## **7. Description des modules**

Master en psychologie Programme d'études secondaires - 30 crédits ECTS		
<i>1 module obligatoire et 1 module à choix</i>		
L25.00409	Approfondissement en psychologie	15 ECTS
L25.00397	1 module à choix	15 ECTS
L25.00400	• <i>Facteurs et processus en psychologie clinique et de la santé</i>	
L25.00403	• <i>Fondements en neurosciences cognitives</i>	
L25.00404	• <i>Psychologie du développement</i>	
	• <i>Occupational health psychology &amp; human factors</i>	

### ***Approfondissement en psychologie (L25.00409)***

L'objectif du module est de fournir aux étudiant·e·s des connaissances fondamentales et actuelles ainsi qu'une compréhension des principaux domaines de la psychologie et des thèmes centraux des équipes de recherche du département. Ce module est composé d'unités d'enseignement à choix de 3 ECTS portant sur les avancées les plus récentes dans les domaines fondamentaux des sciences psychologiques. Pour valider ce module, les étudiant·e·s doivent valider des unités d'enseignement pour un minimum de 15 ECTS. Les enseignements incluent des thématiques qui vont des processus ou fonctions psychologiques basiques jusqu'aux grands domaines de la psychologie appliquée et des domaines connexes. Toutes les unités d'enseignement sont offertes en anglais.

### ***Module à choix***

#### ***Facteurs et processus en psychologie clinique et de la santé (L25.00397)***

Ce module comprend une large palette d'unités d'enseignement qui abordent des processus et des facteurs importants pour l'apparition, le maintien ou le traitement des troubles psychiques, ou pour divers aspects de la santé psychique ou somatique, ainsi que leur modification, maintien ou promotion, à différents stades de la vie.

Le module est composé d'unités d'enseignement à choix à 3 ECTS. Pour valider ce module, les étudiant·e·s doivent valider des unités d'enseignement pour un minimum de 15 ECTS. Les unités d'enseignement sont offertes en français, en allemand ou anglais.

### *Fondements en neurosciences cognitives (L25.00400)*

Ce module est conçu pour fournir des bases solides et une compréhension rigoureuse des concepts fondamentaux et des méthodologies en neurosciences cognitives. Il couvre un large éventail de sujets allant des neurosciences sociales, visuelles et affectives à l'interaction entre le sommeil et la cognition. Le module comprend également des unités d'enseignement détaillées en analyse statistique et en programmation, ainsi que des introductions pratiques à diverses techniques de neuroimagerie. Ces unités d'enseignement sont spécialement conçues pour fournir aux étudiant·e·s les connaissances méthodologiques et les compétences analytiques nécessaires à la conduite de recherches en neurosciences.

Le module est composé d'une unité d'enseignement obligatoire « Statistics with R » et d'unités d'enseignement à choix à 3 ECTS. Il est vivement recommandé de valider « Statistics with R » pendant la première année d'études de master. Pour valider ce module, les étudiant·e·s doivent valider des unités d'enseignement pour un minimum de 15 ECTS. Les unités d'enseignement sont offertes en anglais.

L25.00400	Fondements en neurosciences cognitives	
<i>1 unité d'enseignement obligatoires et 4 unités d'enseignement à choix</i>		
L25.01483	Statistics with R	3 ECTS
	4 unités d'enseignement à choix	12 ECTS

### *Psychologie du développement (L25.00403)*

L'objectif de ce module est d'approfondir et d'élargir les connaissances des étudiant·e·s en psychologie du développement. À travers les cours dispensés dans ce module, les étudiant·e·s acquièrent des connaissances fondamentales sur le développement typique et atypique de l'enfant. Autant les théories actuelles du développement général que les apprentissages spécifiques et leurs mécanismes sont abordés au travers des différentes unités d'enseignement composant ce module. Il introduit également comment diverses déficiences vont affecter ces apprentissages. Certaines unités d'enseignement pragmatiques se focalisent sur les tests psychométriques les plus utilisés par les psychologues dans le domaine et sont accompagnées d'exercices pratiques.

Le module est composé d'unités d'enseignement à choix à 3 ECTS. Pour valider ce module, les étudiant·e·s doivent valider des unités d'enseignement pour un minimum de 15 ECTS. Les unités d'enseignement sont offertes en français ou en anglais.

### *Occupational health psychology & human factors (L25.00404)*

Ce module permet aux étudiant·e·s d'approfondir des thèmes centraux et actuels dans deux domaines de la psychologie du travail et des organisations que sont la psychologie de la santé au travail (« occupational health psychology ») et les facteurs humains (« human factors »). La plupart des unités d'enseignement portent sur la promotion de la santé au travail, l'équilibre famille – travail, l'interaction humain – machine et le développement de produits orientés vers l'utilisation. Ce module permet aux étudiant·e·s d'acquérir, en plus des compétences théoriques, des compétences pratiques, comme la conception de mesures pour la promotion de la santé au travail ou la réalisation de tests d'utilisation.

Le module est composé d'unités d'enseignement à choix à 3 ECTS. Pour valider ce module, les étudiant·e·s doivent valider des unités d'enseignement pour un minimum de 15 ECTS. Les unités d'enseignement sont offertes en anglais.

## **8. Modalités d'évaluation**

### **8.1. Modalités générales d'évaluation**

L'évaluation des unités d'enseignements des différents modules prévus au programme se fait principalement par des évaluations notées, généralement sous la forme d'examens écrits ou oraux. Cependant il peut s'agir également d'évaluations sous la forme de travaux écrits ou présentations. En plus de l'évaluation, une présence d'au moins 80% du temps est obligatoire pour valider un cours-bloc. Si cette condition n'est pas remplie (quelle qu'en soit la raison), l'inscription à cette unité d'enseignement est supprimée et aucun échec ne sera prononcé.

Les évaluations non notées sont évaluées uniquement comme « réussie » ou « échouée ». Les modalités d'évaluation consistent généralement en une présence régulière, une participation active et une (ou plusieurs) présentation(s) orale(s). Ces modalités sont précisées dans la description de l'unité d'enseignement et précisées jusqu'à la fin de la période d'inscription aux unités d'enseignement.

**Les règles suivantes sont valables pour toutes les évaluations (notées et non notées) :**

- Les évaluations échouées peuvent être répétées une fois.
- Les prestations doivent être réussies dans un laps de temps de quatre sessions d'examens après l'inscription à l'unité d'enseignement considérée.
- En cas d'échec à la première tentative de validation d'un travail écrit, ce dernier doit être retravaillé et resoumis lors d'une session d'examen suivante dans le respect des quatre sessions d'examens. La personne responsable de l'unité d'enseignement fixe le délai de soumission.
- En cas d'échec à la première tentative de validation d'une présentation, la personne responsable de l'unité d'enseignement fixe une nouvelle date de présentation en accord avec les personnes concernées.

### **8.2. Echec définitif**

Si l'évaluation n'est pas réussie à la seconde tentative, un échec définitif est prononcé et l'unité d'enseignement relative est considérée comme définitivement non-acquise.

Un échec définitif à l'unité d'enseignement obligatoire « Statistics with R » ou à plus d'une unité d'enseignement à choix dans le module à choix conduit à un échec définitif à ce module. Il est possible de changer une fois de module à choix en cas d'échec définitif à ce module. Un second échec définitif au module à choix et / ou un échec définitif à plus d'une unité d'enseignement à choix dans le module « Approfondissement en psychologie » conduit à un échec définitif au programme d'études secondaires en Psychologie.

### **8.3. Note de module et note finale**

La note d'un module validé est le résultat de la moyenne arithmétique non arrondie des notes de ce module. La note d'un module est arrondie à deux décimales après la virgule.

La note finale du programme d'études secondaires est la moyenne arithmétique des notes des modules (30 crédits ECTS). La note finale est arrondie à deux décimales après la virgule.

## **9. Reconnaissance d'ECTS**

Pour l'ensemble du programme d'études secondaires, un maximum de 12 ECTS de niveau master (maximum 6 ECTS par module) peuvent être reconnus. La procédure de reconnaissance est détaillée sur le site du Département.

Des ECTS peuvent être reconnus dans les circonstances suivantes :

### **9.1. Reconnaissance de prestations antérieures**

Les demandes de reconnaissances d'études antérieures doivent être déposées au Décanat de la Faculté des lettres et des sciences humaines avant ou au début des études. Seuls les ECTS n'ayant pas abouti à l'obtention d'un diplôme peuvent faire l'objet d'une demande de reconnaissance.

### **9.2. Reconnaissances de prestations accomplies en mobilité**

#### ***Prestations obtenues auprès d'une autre université suisse***

Il est possible de faire reconnaître des ECTS obtenus dans d'autres universités suisses. Les étudiant·e·s doivent prendre contact avec la personne responsable du conseil aux études au moins quatre semaines avant le délai d'inscription de l'université hôte pour planifier la reconnaissance.

#### ***Prestations obtenues dans le cadre d'un séjour de mobilité***

Seules les unités d'enseignement mentionnées sur le « Learning agreement » peuvent être reconnues. Le candidat ou la candidate à un programme de mobilité doit contacter la personne responsable du conseil aux études pour planifier le « Learning agreement » au moins deux mois avant la date butoir de soumission du dossier (indiquée sur le site du service des relations internationales - SRI).

## **10. Entrée en vigueur et mesures transitoires**

Le présent plan d'études s'applique à tou·te·s les étudiant·e·s qui débutent un programme d'études secondaire en Psychologie dès le semestre d'automne 2026. Les personnes ayant commencé avant cette date peuvent, par notification écrite au secrétariat du département et avant le 04.06.2027, changer de plan d'études. A partir du 1er septembre 2029, chaque étudiant·e transite automatiquement dans le présent plan d'études. Les mesures transitoires sont réglées par le / la président·e du Département.